ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller départemental de la Loire

Monsieur [redacted]

Nos réf. : RJ [redacted]

Saint-Etienne, le 10 décembre 2018

Monsieur,

Dans votre courrier électronique daté du 4 décembre dernier, vous avez souhaité porter à ma connaissance l'appel aux parlementaires demandant le lancement d'une procédure de destitution du Président de la République, en application de l'article 68 de la Constitution.

Je vous remercie pour cette interpellation citoyenne qui pointe la responsabilité première d'Emmanuel Macron dans le mouvement de colère qui s'exprime à travers les « gilets jaunes » depuis quatre semaines.

Depuis son élection il y a 18 mois, je n'ai eu de cesse d'alerter ce Président et son Gouvernement de l'injustice de la politique menée, mais aussi du mépris affiché pour nos concitoyens, et de la colère ainsi générée.

J'ai saisi toutes les occasions, en tant que député, pour contester le détournement de nos institutions par celui qui devrait en être le garant : j'ai refusé de voter la confiance au Gouvernement, refusé de me rendre à la convocation du Chef de l'Etat au Congrès de Versailles et, bien entendu, voté contre les mesures budgétaires qui nous ont conduits à la crise que nous traversons.

J'ai également formulé de multiples propositions alternatives qui ont été systématiquement balayées par le Gouvernement et la majorité LREM à l'Assemblée nationale... parfois sans aucune explication. Je comprends et partage donc pleinement la colère et la frustration qu'expriment les « gilets jaunes » aujourd'hui.

Lundi dernier, j'ai rencontré le Premier Ministre, aux côtés de Benoît Hamon. A cette occasion, nous lui avons dit l'urgence de répondre à la colère des Français sur le pouvoir d'achat, la répartition des richesses et la transition écologique :

- En premier lieu, répondre à l'urgence sociale avec des préalables sur le pouvoir d'achat : une augmentation significative du SMIC dès le 1er janvier 2019 et une annulation de la hausse des taxes sur le carburant planifiée par Emmanuel Macron ;

- Quant à l'urgence écologique, elle doit être financée par l'annulation des coûteuses mesures fiscales pour les plus riches (suppression de l'ISF, *flat tax*) et les entreprises les plus polueuses (Total). Les banques qui favorisent les investissements pour les énergies fossiles et non renouvelables doivent être taxées, par une taxe spécifique.

.../...

[redacted]

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

.../...

Au-delà de ces propositions pour améliorer la situation de notre pays, la demande dans l'appel que vous relayez concerne plus particulièrement une procédure de destitution du Président de la République.

J'ai examiné avec attention les possibilités offertes par l'article 68 de notre Constitution à la lumière des manquements listés dans cet appel. Malheureusement, les conditions pour satisfaire aux exigences de l'article 68 ne sont pas réunies.

La Constitution de la 5ème République ne permet tout simplement pas aux parlementaires de renverser le Président de la République – sauf en cas d'impossibilité manifeste d'exercer son mandat, pour des raisons de santé par exemple. Il y a ainsi un déséquilibre profond entre les pouvoirs du Parlement et du Président, ce dernier pouvant, lui, dissoudre l'Assemblée nationale.

Avec mes collègues de trois groupes de gauche à l'Assemblée (France Insoumise, Communistes, Socialistes), nous avons donc convenu d'enclencher la seule procédure qui nous permette de remettre en cause l'exécutif : une motion de censure à l'encontre du Premier Ministre.

Croyez bien que je mesure toute l'insuffisance de cette procédure, qui n'est pas directement dirigée contre le principal responsable de la situation – le Président de la République – mais uniquement contre son principal exécutant.

C'est pourquoi, je suis favorable à la tenue d'un référendum pour donner la parole aux Français sur le fonctionnement de nos institutions, et en finir avec cette République monarchique qui concentre tous les pouvoirs dans les mains du Président de la République, sans contrôle en retour.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Régis JUANICO